

Plan de relance:

## **LES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS ONT CHOISI LEURS PRIORITÉS, LE BLOC QUÉBÉCOIS S'ENGAGE À EN DÉFENDRE LES INTÉRÊTS!**

- STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 1<sup>er</sup> octobre 2020 – Après un vaste exercice de consultation à travers tout le Québec, le Bloc Québécois a présenté son plan de relance, qui se fonde en grande partie sur le transfert au Québec des moyens financiers requis pour lutter contre la COVID-19 dans ses champs de compétence, parallèlement à une ambitieuse relance verte axée sur les régions.

«La relance passe par l'investissement dans la transformation au Québec des richesses naturelles du Québec: forêt, aluminium, mines... Elle passe par la recherche et l'innovation dans nos institutions et le recours à notre énergie propre, renouvelable à l'infini, par le tissu unique des PME québécoises. Biomasse, éolien, solaire, hydroélectricité et géothermie peuvent alimenter de façon durable le progrès au Québec et en faire un modèle. Notre richesse à nous est là, celle du Canada est ailleurs», explique Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois. «Les régions du Québec ont choisi. Le Bloc Québécois veut agir.»

«Le Bloc Québécois avait été clair! Il s'attendait à ce que certaines priorités fassent partie du discours du Trône, dont une hausse substantielle des transferts en santé au Québec et aux provinces, et ce, sans condition, une l'aide récurrente aux aînés, ainsi que du soutien pour nos producteurs agricoles sous gestion de l'offre... Nous en avons été quittes pour une amère déception... Il suffit de jeter un coup d'œil à notre plan de relance et le comparer avec le décevant discours du trône pour constater à quel point ce dernier n'est pas à la hauteur», de renchérir le député de Montarville, M. Bergeron.

Ce plan de relance met de l'avant nombre de propositions concrètes touchant, par exemple, les transferts en santé, l'équité fiscale et la contribution attendues de la part des multinationales du web, le déploiement d'Internet sur l'ensemble du territoire québécois, l'aide aux aînés et la hausse de 110\$ par mois de la prestation de la sécurité de vieillesse, la création de fonds régionaux et sectoriels ou l'amnistie de 8 mois pour les prestataires non-frauduleux de la PCU.

«Notre plan de relance est le fruit des nombreuses conversations que nous avons menées avec les acteurs communautaires, économiques et municipaux partout au Québec. Les Québécoises et Québécois ont choisi leurs priorités, le Bloc Québécois s'engage à en défendre les intérêts, et ce, malgré les contraintes liées à la pandémie et les imprévus qui pourraient survenir sur la scène fédérale», de conclure Stéphane Bergeron.

- 30 -

**Source:** Pascale Guilbault, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ [pascale.guilbault.349@parl.gc.ca](mailto:pascale.guilbault.349@parl.gc.ca)

☎ 450 922-BLOC (2562)